

Forum : Forum Citoyen sur la Migration**Thématique : Face au vieillissement des pays du Nord, les jeunes migrants sont-ils la solution ?**

Nom de la citoyenne : Iris Millet

Situation familiale: • Marié/encouple ○ Célibataire ○ Avec enfants, si oui combien : 1	Niveau d'étude: ○ Primaire ○ Secondaire • Universitaire
--	---

1. De quelle manière êtes-vous concernée par le sujet ?

Je m'appelle Iris Millet, et à 78 ans, je suis toujours profondément attachée à mon métier de sage-femme, que j'ai exercé pendant toute ma vie au Burkina Faso. Ce métier m'a permis d'être au contact de nombreuses familles et de mesurer l'importance de la jeunesse dans la vie et le développement d'une société. Aujourd'hui célibataire et vivant dans une situation de classe moyenne, je me trouve particulièrement concernée par les questions de vieillissement et de migration. C'est donc avec une certaine ambivalence que j'aborde la question de la migration des jeunes vers les pays du Nord. Le vieillissement de la population représente un véritable défi pour les pays développés, car dans plusieurs d'entre eux, la population active diminue tandis que le nombre de personnes âgées augmente. Selon les Nations unies, d'ici 2050, une personne sur quatre en Europe et en Amérique du Nord pourrait avoir 65 ans ou plus. Les jeunes migrants peuvent alors contribuer à répondre au manque de main-d'œuvre, notamment dans des secteurs essentiels comme la santé, les services à la personne ou la construction. Avec mon expérience en tant que sage-femme, je sais à quel point une population vieillissante nécessite davantage de personnel médical et de soins. Cette contribution existe déjà : selon l'OCDE, en 2024, les personnes nées à l'étranger représentaient en moyenne 22 % des médecins et 17 % des infirmiers dans les pays de l'OCDE. Les jeunes migrants peuvent donc représenter une partie de la réponse à ces besoins.

Cependant, je ne pense pas que la migration puisse être considérée comme une solution suffisante au vieillissement des pays du Nord. Les jeunes migrants ne doivent pas être réduits à leur capacité à travailler. Derrière chaque migration se trouve une personne, une famille et souvent un parcours difficile. En tant que mère, je suis particulièrement sensible à cette dimension, car mon fils a immigré au Danemark et j'aimerais pouvoir le rejoindre. Pourtant, à mon âge, il m'est difficile de trouver un emploi dans ce pays et mon expérience professionnelle ne suffit pas à effacer les obstacles liés à mon âge. Cette situation m'a fait comprendre que la migration peut rapprocher certaines familles tout en séparant d'autres. Je considère également qu'une migration massive des jeunes peut fragiliser les pays du Sud. Le Burkina Faso, comme d'autres pays africains, a besoin de sa jeunesse pour développer son économie et ses services publics. Dans le secteur de la santé, cette fragilité est particulièrement visible : selon l'Organisation mondiale de la santé, le Burkina Faso comptait seulement environ 0,08 médecin et 0,86 infirmier ou sage-femme pour 1 000 habitants dans les données disponibles. Dans le domaine médical, le départ de professionnels formés représente une perte importante pour les populations qui ont déjà un accès limité aux soins. Il

serait donc injuste de considérer les jeunes migrants uniquement comme une main-d'œuvre destinée à répondre aux besoins démographiques des pays du Nord. Leur départ doit aussi être envisagé du point de vue des pays qu'ils quittent, laissant généralement une lacune significative

2. Que proposez-vous à votre échelle ?

Face à cette situation, je pense tout d'abord qu'il faut développer des voies de migration légales, organisées et sécurisées. Les pays du Nord doivent pouvoir répondre à leurs besoins de main-d'œuvre sans encourager une migration dangereuse ou irrégulière. Des accords entre pays pourraient permettre de mieux organiser les recrutements, de faciliter la reconnaissance des diplômes et de garantir des conditions de travail dignes aux migrants. Dans le domaine de la santé, par exemple, des partenariats pourraient permettre aux professionnels étrangers de travailler légalement tout en bénéficiant d'une formation complémentaire adaptée au pays d'accueil. Il faut également éviter que cette migration provoque une fuite définitive des compétences. Des programmes de migration circulaire pourraient permettre aux jeunes professionnels de travailler temporairement dans un pays du Nord avant de retourner dans leur pays d'origine avec de nouvelles compétences et une expérience professionnelle. Les pays du Nord pourraient également participer au financement de la formation de professionnels dans les pays dont ils recrutent les travailleurs.

Ainsi, la migration pourrait devenir un échange de compétences plutôt qu'une simple perte pour les pays du Sud. Enfin, je considère qu'il faut davantage prendre en compte la dimension familiale de la migration. Mon propre parcours m'a montré que les politiques migratoires ne concernent pas uniquement les jeunes travailleurs, mais elles concernent en effet aussi leurs parents et leurs proches. Les pays vieillissants ne devraient pas seulement chercher à attirer des jeunes actifs, mais également réfléchir aux conditions permettant aux familles de rester unies. Des dispositifs de regroupement familial plus accessibles, notamment pour les parents âgés, pourraient répondre à cette problématique, tout en tenant compte des capacités d'accueil des pays concernés. Ainsi, je ne considère pas les jeunes migrants comme « la solution » au vieillissement des pays du Nord, mais plutôt comme une partie de la réponse. Leur contribution peut être bénéfique aux sociétés d'accueil, à condition que leur migration soit choisie, encadrée et respectueuse de leurs droits. Pour moi, le véritable enjeu est donc de trouver un équilibre entre les besoins démographiques des pays du Nord, le développement des pays du Sud et le respect des parcours humains

